



CAMEROON SITUATION
RESPONDING TO THE NEEDS OF IDPs AND CAMEROONIAN REFUGEES IN NIGERIA

Supplementary Appeal
January - December 2019

 → **437,000**

Personnes déplacées à l'intérieur
du Cameroun (Octobre 2018)

 **32,600**

Réfugiés camerounais
au Nigéria (Février 2019)



2

2 Opérations du HCR
concernées par cet appel

Appel supplémentaire Situation au Cameroun Répondre aux besoins des déplacés internes et des réfugiés camerounais au Nigéria

L'ampleur des déplacements à l'intérieur du Cameroun à la suite d'affrontements entre les forces armées gouvernementales et des groupes séparatistes, ainsi que l'augmentation du nombre de réfugiés camerounais arrivant au Nigéria ont suscité de vives inquiétudes sur la situation humanitaire et de protection.

Réponse à ce jour

Pour mobiliser les ressources humaines et les déployer en temps voulu dans les régions qui en ont le plus besoin, et arrêter les modalités de coordination permettant aux deux opérations d'apporter une réponse efficace, le HCR a activé le 4 décembre 2018 une déclaration de situation d'urgence de niveau 2 pour la situation au Cameroun.

Cameroun

1 756 incidents de protection ont été recensés grâce aux activités de suivi de la protection, entreprises à la mi-novembre 2018 dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, en collaboration avec INTERSOS.

Les structures et mécanismes communautaires de protection ont été renforcés grâce à une formation ciblée des partenaires à la protection, notamment la protection de l'enfant et la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et de genre.

34 986 déplacés internes ont reçu, depuis la mi-novembre 2018, de l'assistance sous la forme d'articles non alimentaires dans les arrondissements de Konye et de Mbonge (département de la Meme), et dans l'arrondissement de Mamfé (département de la Manyu). En décembre 2018, le HCR avait distribué

6 000 kits d'articles non alimentaires à environ 30 000 déplacés internes dans des zones reculées de la région du Sud-Ouest.

Des stratégies de protection et de fourniture d'abris/d'articles non alimentaires ont été élaborées et mises en œuvre en janvier 2019.

Nigéria

35 000 réfugiés camerounais ont été enregistrés au niveau 1 et au niveau 2 dans les États d'Akwa Ibom, de Benue, de Cross River et de Taraba. Plus de 27 000 ont fait l'objet de vérification et ont été enregistrés dans le Système biométrique de gestion de l'identité du HCR.

2 235 réfugiés du camp d'Anyake, dans l'État de Benue, ont été enregistrés dans le Système national d'assurance-maladie en vue de l'amélioration de leur accès aux services de santé.


En octobre 2018, une évaluation stratégique conjointe entre le PAM et le HCR a été effectuée pour éclairer l'élaboration d'une stratégie de réponse conjointe pour la sécurité alimentaire, mise en œuvre par des interventions en espèces pour l'alimentation et les moyens d'existence. 8 000 réfugiés des zones d'installation ont déjà bénéficié de ces interventions.

Le HCR et *Norwegian Church Aid* ont réalisé un forage dans le camp d'Adagom, dans l'État de Cross River. Le HCR a distribué d'une manière ciblée des kits d'hygiène, et des latrines sont en cours de construction dans le nouveau camp des réfugiés d'Akpakpanga, dans l'État de Cross River.

Des abris permanents ont été construits pour 200 ménages de réfugiés dans le camp d'Anyake, et la construction d'abris permanents pour 600 ménages à Adagom est presque terminée.

Principaux domaines d'intervention

Cameroun

 **Protection** : La stratégie de réponse du HCR, en tant que chef de file de la protection, consiste à garantir l'accès à la protection pour tous les déplacés internes de la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Le HCR s'emploiera surtout à : diriger le Groupe sectoriel chargé de la protection et coordonner les interventions en la matière ; accroître l'accès des déplacés internes et des communautés affectées à la protection ; travailler avec des partenaires pour améliorer la coordination entre les civils et les militaires et préserver le caractère civil des zones abritant les personnes déplacées ; gérer, par des mesures préventives, des mesures correctives et des solutions, les risques spécifiques de protection auxquels sont exposés les déplacés internes les plus vulnérables ; mettre en place des mécanismes de protection pour identifier, repérer et orienter les enfants exposés aux risques, notamment ceux ayant survécu aux violations de leurs droits humains, et leur fournir des services ; renforcer les mécanismes de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et de genre ; satisfaire les besoins des déplacés internes en matière de documents d'identité pour éviter qu'ils ne deviennent apatrides et préserver leurs droits à la nationalité ; nouer des partenariats et renforcer les capacités des partenaires locaux ; fournir des services de gestion de l'information au groupe sectoriel pour la protection et veiller à ce que les mouvements de populations soient étroitement surveillés.



Abris/articles non alimentaires : En tant que chef du Groupe mondial chargé des abris, le HCR assurera la coordination et apportera un appui harmonisé, efficient et efficace en matière d'abris, et fournira directement des articles ménagers.



Besoins fondamentaux et services essentiels : La stratégie du HCR consistera surtout à évaluer la possibilité de mettre en place une plateforme commune d'assistance en espèces, ouverte à toutes les organisations, pour faciliter la distribution coordonnée des aides. Par ailleurs, le HCR aidera le PAM à diriger la coordination de la logistique, de l'approvisionnement et de la distribution de toute aide alimentaire en nature aux communautés affectées des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.



Leadership, coordination et partenariats : La stratégie du HCR sera de collaborer avec le Gouvernement camerounais, qui assurera la coordination générale au niveau national, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, des ONG internationales et locales et d'autres acteurs, pour veiller à ce que la protection et l'aide humanitaire soient fournies d'une manière coordonnée aux populations affectées.

Nigéria



Protection : La stratégie du HCR consistera à : veiller à l'amélioration de l'accès au territoire et à la réduction des risques de refoulement ; améliorer les services aux personnes ayant des besoins spécifiques ; maintenir et renforcer le partenariat avec la Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les déplacés internes (NCFRMI) et les agences nationales de gestion des situations d'urgence (SEMA) pour assurer la protection, notamment par un enregistrement constant et l'application de mesures garantissant la sécurité juridique et physique des réfugiés ; renforcer d'autres partenariats pour le suivi de la protection en vue de la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et de genre.



Besoins fondamentaux et services essentiels : La stratégie du HCR sera de : veiller à ce que les besoins fondamentaux des réfugiés soient satisfaits ; préparer les zones d'installation de réfugiés à accueillir de nouveaux arrivants et les réfugiés dispersés dans les villages ; améliorer les services de base dans les zones d'installation en tenant compte de la nécessité d'intégrer les communautés d'accueil ; fournir des aides en espèces pour satisfaire les besoins fondamentaux, si possible ; mettre en œuvre une stratégie globale de moyens d'existence et d'émancipation économique pour renforcer l'autonomie des réfugiés et veiller à ce que leurs besoins fondamentaux soient satisfaits dans le court terme ; promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les services nationaux et soutenir des interventions pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène.



Responsabilisation des communautés et autonomie : La stratégie du HCR consistera à fournir des subventions en espèces pour satisfaire les besoins fondamentaux et faciliter l'accès des réfugiés aux services financiers, afin de promouvoir leurs moyens d'existence et leur inclusion économique, et à mobiliser, renforcer et élargir les structures et processus communautaires d'autogestion.



Leadership, coordination et partenariats : La stratégie du HCR consistera à améliorer la participation des réfugiés, à travailler en partenariat avec les Nations Unies et d'autres partenaires dans les domaines de l'alimentation, de la santé, des abris, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, en recherchant la complémentarité et l'inclusion des réfugiés dans les programmes que d'autres organisations sœurs

des Nations Unies disposent déjà dans les États affectés. Le HCR travaillera aussi avec le Gouvernement pour assurer la sécurité des zones d'installation et la coordination des politiques de protection, notamment le maintien de l'enregistrement.

Travail en partenariat

En tant que chef de file pour la protection et les abris/articles non alimentaires, le HCR collabore au Cameroun avec des ONG partenaires, des organismes des Nations Unies et des acteurs locaux pour exploiter leur expertise, leur expérience et leurs capacités afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces d'aide et de protection. Pour intervenir en faveur des déplacés internes, le HCR mène ses activités de protection et d'assistance en partenariat avec le Gouvernement et des ONG locales et internationales. Son intervention s'aligne sur le Plan de réponse humanitaire du Cameroun (HRP), qui prend en compte les besoins des déplacés internes des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La Représentation du HCR au Nigéria apportera son appui au gouvernement central et aux États fédérés pour assurer la protection internationale des réfugiés camerounais et la fourniture d'une assistance multi-sectorielle en leur faveur. Le HCR travaille actuellement avec divers partenaires pour mettre en œuvre des activités sectorielles spécifiques, relatives à la situation au Cameroun. Le HCR maintiendra et renforcera les partenariats existants avec des ONG internationales et nationales, en plus de la collaboration étroite avec des entités des Nations Unies. Afin de satisfaire d'une manière innovante et adaptée au contexte les besoins alimentaires d'urgence, le HCR travaille étroitement avec le PAM pour mettre conjointement en œuvre la réponse d'urgence pour la sécurité alimentaire.

Financement des interventions

Face à l'accroissement des besoins de protection et d'assistance vitale pour les personnes déplacées au cours de l'année 2018, le HCR a établi un budget supplémentaire pour renforcer les capacités et les interventions en matière de protection au Cameroun et au Nigéria. **Les besoins supplémentaires pour 2019, présentés dans le présent appel, s'élèvent à 35,4 millions de dollars E.-U., dont 8 millions pour le Cameroun et 27,4 millions pour le Nigéria.**

Résumé des besoins financiers

